

# REGLEMENT DE JEU

## *CONCOURS « Trick or Treat 2025 »*

### **Article 1**

#### **Organisateur / Période du jeu**

L'association Visit USA Committee / France, Office du Tourisme des Etats-Unis en France, RCS 42 388 22 88, régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août 1996, dont le siège social est situé au 31 avenue de l'Opéra, 75001 Paris, organise un jeu concours du 18 octobre 10h00 au 1<sup>er</sup> novembre 2025 23h59 inclus.

Ce jeu concours est gratuit, sans obligation d'achat. Les modalités de ce jeu sont décrites dans le présent règlement affiché sur la page suivante du site internet de l'office du tourisme des USA : <https://concours.office-tourisme-usa.com/concours-halloween-2025/>

Le Visit USA Committee / France se réserve le droit d'écourter ou d'annuler le jeu concours si les circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligeaient. Sa responsabilité ne pourrait dans ce cas pas être engagée.

### **Article 2**

#### **Règlement**

Le présent règlement du jeu s'adresse, à titre gratuit, à toutes les personnes participant au CONCOURS « Trick or Treat 2025 » du 17 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2025 inclus.

L'adresse officielle du jeu est (bureau fermé au public) :

Visit USA Committee / France  
c/o Le Cercle des Vacances  
31 avenue de l'Opéra  
75001 Paris - FRANCE

### **Article 3**

#### **Participants**

Ce jeu est ouvert à toute personne de plus de 18 ans, résidant en France métropolitaine.

Les membres du personnel de l'Office du Tourisme des USA, des sociétés partenaires et personnel de toutes les compagnies aériennes ne pourront pas participer au tirage au sort.

Il est précisé qu'une personne est identifiée par ses nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et adresse e-mail indiqués par elle-même ou enregistrés automatiquement. En cas de contestation, seuls les listings du Visit USA Committee feront foi.

La société organisatrice se réserve le droit de procéder à toute vérification pour l'application du présent article.

## Article 4

### Principe

Pour participer à ce jeu, il faut successivement, au cours de la période indiquée dans l'article 1, avant minuit (date et heure de connexion en France métropolitaine faisant foi) :

- Se connecter sur le site Internet dédié au jeu accessible à l'adresse suivante :

<https://concours.office-tourisme-usa.com/concours-halloween-2025/>

- Prendre connaissance des modalités de participation,

- Répondre aux 3 questions.

Avant toute validation de participation, le joueur doit s'enregistrer en remplissant le formulaire proposé avec des informations complètes et exactes. Toutes informations et coordonnées partielles, erronées ou tronquées, entraîneront l'annulation de la participation sans recours possible. Le joueur sera également amené à donner une adresse e-mail.

Une seule participation par joueur est tolérée.

A la fin du jeu, un tirage au sort sera réalisé afin de désigner les gagnants des lots.

## Article 5

### Description des lots

**Lot n°1** : Le grand gagnant du jeu concours remportera :

- Un vol aller-retour pour 2 personnes au départ de Paris CDG à destination de Los Angeles en classe Moana Economy avec Air Tahiti Nui.

Valeur : 2560€HT pour 2 personnes

- 2 entrées (General Admission tickets) pour Universal Studios Hollywood d'une valeur de 250USD (environ 216€ au 14 octobre 2025)

- Une journée de shopping VIP pour 4 personnes aux Citadel Outlets de Los Angeles, incluant l'accès au salon VIP des Citadel Outlets, le service de voiturier (1 véhicule), le passeport de réductions ainsi qu'une carte cadeau de 100USD (environ 86€ au 14 octobre 2025).

- Une carte cadeau CEETIZ d'une valeur de 100€

Soit un lot d'une valeur totale de 2962€.

- **Lot n°2** : Un sac à main Marc Jacobs – Valeur : 225 USD

- **Lot n°3** : Un sac de voyage pliable TUMI – Valeur : 150 USD

- **Lot n°4** : Un porte-passeport et une étiquette bagage Michael Kors – Valeur totale : 168 USD

- **Lot n°5** : Un sac bandoulière pour appareil photo Diesel – Valeur : 125 USD

- **Lot n°6** : Un bracelet Tory Burch et un porte-cartes de visite Kate Spade – Valeur totale : 168 USD

- **Lot n°7** : Un coffret cadeau The Cosmetics Company – Valeur : 100 USD

- **Lot n°8** : Un sac à dos Lululemon – Valeur : 98 USD

- **Lot n°9** : Un coffret cadeau L'Occitane – Valeur : 60 USD

- **Lot n°10** : Une gourde et un sac à dos Under Armour – Valeur : 55 USD

## Article 6

### Conditions d'utilisation du lot n°1

#### **Composition du voyage :**

- Un vol aller-retour pour 2 personnes au départ de Paris CDG à destination de Los Angeles en classe Moana Economy avec Air Tahiti Nui.  
Valeur : 2560€HT pour 2 personnes
- 2 entrées (General Admission tickets) pour Universal Studios Hollywood d'une valeur de 250USD (environ 216€ au 1er octobre 2025)
- Une journée de shopping VIP pour 4 personnes aux Citadel Outlets de Los Angeles, incluant l'accès au salon VIP des Citadel Outlets, le service de voiturier (1 véhicule), le passeport de réductions ainsi qu'une carte cadeau de 100USD (environ 86€ au 14 octobre 2025).
- Une carte cadeau CEETIZ d'une valeur de 100€ à utiliser sur <https://www.ceetiz.fr/>

#### **Le lot comprend :**

- Un vol aller-retour pour 2 personnes au départ de Paris CDG à destination de Los Angeles en classe Moana Economy avec Air Tahiti Nui.
- 2 General Admission tickets pour Universal Studios Hollywood
- Une journée de shopping VIP pour 4 personnes aux Citadel Outlets de Los Angeles, incluant l'accès au salon VIP des Citadel Outlets, le service de voiturier (1 véhicule), le passeport de réductions ainsi qu'une carte cadeau de 100USD
- Une carte cadeau CEETIZ de 100€

#### **Le lot ne comprend pas :**

- Les prestations non indiquées dans la rubrique « le lot comprend ».
- Les taxes aéroportuaires d'environ 160€ par personne à régler à Air Tahiti Nui.
- Les frais de transfert aller-retour du domicile du gagnant à l'aéroport de départ, ni les frais de transfert aller-retour de l'aéroport d'arrivée à l'hôtel choisi par le gagnant.
- Les frais d'hébergement et de déplacement sur place.
- Les repas.
- Les pourboires et dépenses de nature personnelle
- Le port des bagages
- Les frais d'ESTA ou de VISA
- Les assurances voyages : assistance/rapatriement/annulation.
- Les frais annexes.

#### **Conditions générales du lot dans sa globalité :**

- Le lot sera non modifiable, non prolongeable, non remboursable, non cessible et non échangeable.
- Le gagnant ne pourra pas recevoir la valeur du lot en numéraire. Il ne pourra être cédé ou revendu en partie ou en totalité. En d'autres termes, le gagnant devra voyager.
- Si le gagnant a moins de 21 ans, il devra voyager avec une personne de plus de 21 ans considérée comme majeure aux USA.
- Le lot pourra être échangé pour un autre lot de valeur équivalente ou supérieure uniquement sur proposition de la compagnie aérienne et du Visit USA Committee France. La compagnie aérienne se réserve le droit de modifier les destinations au choix d'ici la date du voyage pour un lot de valeur au moins équivalente à celui-ci.
- En cas de force majeure ou si les circonstances l'exigent, les sociétés organisatrices se réservent le droit de remplacer le lot attribué par un lot de valeur équivalente ou supérieure.
- La validité des lots ne pourra pas être prolongée.

#### **Conditions AIR TAHITI NUI :**

- Les billets sont valables jusqu'au 30 novembre 2026 hors périodes suivantes de blackout mentionnées par Air Tahiti Nui sur le voucher.
- La réservation devra être effectuée 60 jours au plus tôt.
- Les billets sont octroyés sous réserve de disponibilité dans la classe de réservation dédiée au moment de la réservation. Pas de surclassement possible.

- Air Tahiti Nui ne pourra être tenue pour responsable de l'indisponibilité des vols aux dates choisies par le gagnant.
- La demande de réservation des vols Air Tahiti Nui devra être faite auprès de la compagnie. L'explicatif sera envoyé par mail au gagnant.
- Les billets émis seront nominatifs. Les noms et prénoms ne pourront en aucun cas être modifiés totalement après l'émission des billets. Une correction de nom/prénom sera possible sans frais après l'émission.

### **Conditions UNIVERSAL DESTINATIONS & EXPERIENCES**

- Les billets seront valables **jusqu'au 31 octobre 2026** hors périodes de black-out mentionnées sur le voucher qui sera remis au gagnant.
- Les billets ne seront pas valables pour les **Halloween Horror Nights, événements spéciaux, offres promotionnelles ou remises, visites guidées ou excursions touristiques.**
- Le gagnant recevra un **voucher (bon d'échange)** par e-mail de la part de l'Office du Tourisme des USA ou de Universal Destinations & Expériences. Le gagnant devra envoyer un email à la personne mentionnée sur le voucher qui lui fera parvenir ses e-billets par e-mail.
- Le voucher **ne sera pas accepté à l'entrée du parc.** Il sera impératif d'**imprimer et d'apporter les e-billets** le jour de la visite, accompagnés d'une **pièce d'identité avec photo.** **L'entrée sera refusée sans e-billets et pièce d'identité**

### **Conditions Citadel Outlets Los Angeles :**

- Le lot Citadel Outlets sera valable **jusqu'au 31 décembre 2026.**
- Le gagnant recevra son lot par e-mail de la part de l'Office du Tourisme des USA ou de Citadel Outlets Los Angeles.
- Le process d'utilisation du lot sera mentionné sur le voucher.

### **Conditions Ceetiz :**

- La carte cadeau Ceetiz devra être utilisée dans l'année qui suivra la réception du lot.
- L'e-mail de contact Ceetiz ainsi que la marche à suivre seront envoyés au gagnant par l'Office du Tourisme des USA.

### **Conditions d'utilisation des lots n°2 à 10**

- Si ces lots n'étaient pas disponibles pour quelque raison que ce soit, des lots de valeurs équivalentes seraient proposés aux gagnants.
- Les lots ne comprennent pas les frais et prestations supplémentaires éventuels liés à leur jouissance ou à leur utilisation.
- Les lots ne peuvent donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contre-valeur en argent ni sous quelque forme que ce soit, ni à leur remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit.
- En cas de force majeure ou si les circonstances l'exigent, les sociétés organisatrices se réservent le droit de remplacer les lots attribués par des lots de valeur équivalente ou supérieure.

## **Article 7**

### **Vérifications**

Les participants autorisent les sociétés organisatrices à procéder à toute vérification utile concernant leur identité et leur domicile. Toute indication erronée entraînera l'élimination du participant, de même que les participations multiples avérées.

## **Article 8**

### **Remise des lots**

Les gagnants seront contactés par courrier électronique pour vérification de leurs coordonnées et envoi des lots par e-mail ou par courrier selon le lot gagné.

Si les coordonnées ne sont pas valides ou si le participant ne se manifeste pas suite au courrier électronique envoyé (30 jours après la date d'envoi du premier mail les informant du gain), le gain sera perdu.

## **Article 9**

### **Données personnelles**

Les informations communiquées au cours du jeu feront l'objet d'un traitement informatique. Ces informations sont destinées à l'usage interne de l'association Visit USA Committee / France et de la compagnie aérienne AIR TAHITI NUI après accord donné au moment du remplissage du formulaire.

Conformément au droit applicable en matière de données personnelles, les participants peuvent demander à ne pas figurer dans le fichier ainsi créé.

Les participants disposent, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des informations les concernant, qui pourra être exercé auprès de l'organisateur.

## **Article 10**

### **Droit de propriété littéraire et artistique**

Chaque participant déclare que tous les éléments qui composent sa participation sont libres de tout droit.

En conséquence, le Visit USA Committee / France ne peut être tenu responsable en cas de réclamations, poursuites, différends ou actions éventuelles pouvant émaner de tout tiers quelconque, quel qu'en soit le fondement, notamment mais sans caractère limitatif au titre des droits de propriété intellectuelle (droit d'auteur, droits voisins, droit des marques, dessins et modèles) et/ou des droits de la personnalité et/ou au titre des éléments réalisés contraires aux lois et règlements en vigueur, notamment à l'ordre public, aux bonnes mœurs, au respect de la dignité de la personne humaine, de la vie privée.

## **Article 11**

### **Responsabilité**

La société organisatrice se réserve en outre, le droit d'annuler, de modifier, d'écourter ou de proroger le présent jeu si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y contraignent et ne saurait encourir aucune responsabilité de ce fait. Toutefois, toute modification éventuelle du présent règlement devra faire l'objet d'un avenant déposé auprès de l'huissier de Dépôtjeux, avenant qui devra être communiqué conjointement au règlement à toute personne ayant fait la demande du dit règlement.

La société organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité en cas de dysfonctionnement des envois des entreprises ayant assuré l'acheminement.

De même, la société organisatrice ne saurait être tenue pour responsable si, pour quelque raison que ce soit, la connexion Internet du participant était interrompue ou si le participant n'avait pas pu accéder au site (pour quelque raison que ce soit) durant la période du jeu.

La société organisatrice ne saurait être tenue pour responsable au cas où ce jeu viendrait à être annulé pour cause de force majeure.

La société organisatrice se réserve le droit d'exclure définitivement du jeu toute personne qui, par son comportement frauduleux, nuit au bon déroulement du jeu.

La société organisatrice se réserve le droit d'éliminer un candidat dans le cas de dysfonctionnements techniques.

De même, elle se réserve le droit de poursuivre par tout moyen, toute tentative de détournement du présent règlement, notamment en cas de communication d'informations erronées.

## **Article 12**

### **Huissier de justice**

Le présent règlement du jeu est disponible gratuitement auprès de la société organisatrice et à compter de la date de sa mise en place, ce Jeu fait l'objet du présent règlement est déposé via [depotjeux](#) auprès de l'étude de Maître Doniol située 7 rue Jean Jaurès - 77410 Claye Souilly, huissier de justice.

Le règlement sera consultable gratuitement pendant toute la durée du jeu à l'adresse suivante : <http://www.depotjeux.com>. La participation au jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement en toutes ses dispositions, ainsi que des lois et règlements applicables aux jeux - concours en vigueur en France.

Le règlement peut être modifié à tout moment sous la forme d'un avenant par les organisateurs, dans le respect des conditions énoncées, et publié par annonce en ligne sur le site. L'avenant est déposé via [depotjeux](#) auprès de l'étude de Maître Doniol située 7 rue Jean Jaurès - 77410 Claye Souilly, huissier de justice.

, huissier de justice, dépositaire du règlement avant sa publication. Il entrera en vigueur à compter de sa mise en ligne et tout Participant sera réputé l'avoir accepté du simple fait de sa participation au Jeu, à compter de la date d'entrée en vigueur de la modification. Tout Participant refusant la ou les modifications intervenues devra cesser de participer au Jeu.

## **Article 13**

### **Remboursements**

Le jeu concours étant gratuit et sans obligation d'achat, les frais d'affranchissement engagés pour l'envoi de la demande de règlement seront remboursés en nature sous la forme d'un timbre de La Poste au Tarif ECOPLI en vigueur au 1er octobre 2024.

Le remboursement se fera sur simple demande écrite à la société organisatrice :

Visit USA Committee / France  
c/o Le Cercle des Vacances  
31 avenue de l'Opéra  
75001 Paris - FRANCE  
(fermé au public)

Les participants doivent indiquer lisiblement leur nom, prénom, adresse complète, et joindre

impérativement à leur demande un R.I.B (ou un R.I.P.) ainsi qu'une lettre faisant l'objet de la demande.

Les demandes de remboursement de timbre seront honorées dans un délai de 4 semaines à partir de la réception de la demande écrite.

Le remboursement des frais d'affranchissement engagés pour l'envoi de la demande de règlement est limité à un seul par foyer (même nom, même adresse).

## **Article 14**

### **Réclamations**

Il ne sera répondu à aucune demande ou réclamation téléphonique concernant l'application, l'interprétation du présent règlement.

Toute contestation ou réclamation relative au jeu et/ou au tirage au sort devra être formulée par écrit à l'adresse suivante :

Visit USA Committee / France  
c/o Le Cercle des Vacances  
31 avenue de l'Opéra  
75001 Paris - FRANCE  
(fermé au public)

Cette lettre devra indiquer la date précise de participation au jeu, les coordonnées complètes du participant et le motif exact de la contestation. Aucun autre mode de contestation ou de réclamation ne pourra être pris en compte.

Aucune réclamation d'aucune sorte ne pourra intervenir concernant le jeu au-delà d'un délai d'un mois courant, à compter de la clôture du jeu.

Si les informations communiquées par le joueur ne permettent pas de l'informer de son gain ou de le lui faire parvenir, il perdra sa qualité de gagnant et ne pourra effectuer aucune réclamation à aucun moment.

La société organisatrice est seule souveraine pour trancher toute question d'application ou d'interprétation du règlement ou en cas de lacune de celui-ci à l'occasion du déroulement du présent jeu.

La participation à ce jeu implique l'acceptation sans réserve ni restriction du présent règlement dans son intégralité et la renonciation à tout recours.

Toute difficulté qui viendrait à naître de l'application ou de l'interprétation du présent règlement ou qui ne serait pas prévue par celui-ci, sera tranchée par les Tribunaux compétents selon la loi française.

## **Article 15**

### **Acceptation du règlement**

Le règlement présent est disponible sur le site internet du Visit USA Committee / France <https://concours.office-tourisme-usa.com/concours-halloween-2025/> jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2025 à 10h00 (heure France métropolitaine).

Le règlement est également disponible gratuitement sur simple demande envoyée à [infos@office-tourisme-usa.com](mailto:infos@office-tourisme-usa.com) (envoi du règlement par email).

La participation au jeu concours implique l'acceptation pleine et entière du présent Règlement.

Toutes les difficultés pratiques d'interprétation ou d'application du présent règlement seront tranchées souverainement par le Visit USA Committee / France.

Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement, les mécanismes ou les modalités du jeu ainsi que sur la désignation du gagnant.

## **Article 16**

### **Politique de confidentialité :**

#### **1. Collecte de l'information**

Nous recueillons des informations et nous traitons vos données personnelles sur la base de votre consentement, pour les besoins du jeu ou si nécessaire aux fins de nos intérêts légitimes, y compris pour répondre à vos demandes de renseignements et pour customiser et améliorer nos offres, produits et services sur le Web en conformité avec vos préférences (art. 6 (1) (a), (b) et (f) du RGPD).

Les données personnelles ne sont collectées que si vous nous fournissez cette information, elles ne sont traitées et utilisées que pour vous fournir des services personnalisés, ou afin de traiter vos demandes, lorsque vous vous connectez à votre compte, participez à un concours, et / ou lorsque vous vous déconnectez. Les informations recueillies peuvent inclure votre nom, votre adresse e-mail, numéro de téléphone, carte de crédit, etc. ...

En outre, nous recevons et enregistrons automatiquement des informations à partir de votre ordinateur et navigateur, y compris votre adresse IP, vos logiciels et votre matériel, et la page que vous demandez.

#### **2. Utilisation des informations**

Toutes les informations que nous recueillons auprès de vous peuvent être utilisées pour :

- Fournir un contenu publicitaire personnalisé
- Améliorer notre site Web
- Améliorer le service client et vos besoins de prise en charge
- Vous contacter par e-mail
- Administrer un concours, une promotion, ou une enquête

Si vous donnez votre consentement, l'information à laquelle vous accédez tout en visitant nos sites Web peut être stockée dans un profil utilisateur afin de pouvoir vous offrir de l'information spécifiquement personnalisée. Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment, avec prise d'effet dans le futur. Nous sommes en droit de rediriger des demandes de renseignements portant sur nos produits et services aussi vers un distributeur responsable du produit ou service pertinent et de la région.

#### **3. Confidentialité**

Nous sommes les seuls propriétaires des informations recueillies. Vos informations personnelles ne seront pas vendues, échangées, transférées, ou données à une autre société pour n'importe quelle raison, sans votre consentement, en dehors de ce qui est nécessaire pour répondre à une demande et / ou une transaction.

#### **4. Divulgence à des tiers**

Nous ne vendons, n'échangeons et ne transférons pas vos informations personnelles identifiables à des tiers. Cela ne comprend pas les tierces parties de confiance qui nous aident à exploiter notre site Web ou à mener nos affaires, tant que ces parties conviennent de garder ces informations confidentielles.

Nous pensons qu'il est nécessaire de partager des informations afin d'enquêter, de prévenir ou de prendre des mesures concernant des activités illégales, fraudes présumées, situations impliquant des menaces potentielles à la sécurité physique de toute personne, violations de nos conditions d'utilisation, ou quand la loi nous y contraint.

Les informations non-privées, cependant, peuvent être fournies à d'autres parties pour le marketing, la publicité, ou d'autres utilisations.

#### **5. Protection des informations**

Nous mettons en œuvre une variété de mesures de sécurité pour préserver la sécurité de vos informations personnelles. Nous utilisons un cryptage à la pointe de la technologie pour protéger les informations sensibles transmises en ligne. Nous protégeons également vos informations hors ligne. Seuls les employés qui ont besoin d'effectuer un travail spécifique ont accès aux informations personnelles identifiables. Les ordinateurs et serveurs utilisés pour stocker des informations personnelles identifiables sont conservés dans un environnement sécurisé.

#### **6. Se désabonner**

Quel que soit le moment ou vous le souhaitez, vous pouvez vous désinscrire et ne plus recevoir d'e-mails.

#### **7. Consentement**

En jouant au jeu, vous consentez à notre politique de confidentialité.

### **Article 17**

#### **Adresse postale du jeu :**

Visit USA Committee France (bureau fermé au public)  
c/o Le Cercle des Vacances  
31 avenue de l'Opéra  
75001 Paris - FRANCE